Appel de l'AG départementale des enseignants 1^{er} et 2nd degrés des Côtes-d'Armor réunis le mardi 10 novembre en visioconférence

Nous, 13 enseignants, lançons une alerte solennelle sur la situation très difficile à laquelle les établissements scolaires et les personnels font face.

Les conditions actuelles ne garantissent ni la sécurité sanitaire des personnels et des élèves, ni l'enseignement auquel ont droit les élèves. Des classes sont surchargées, il manque des surveillants (AED), des enseignants, des AESH, des membres des réseaux d'aide... Des personnels absents ne sont pas remplacés. Les règles de protection sanitaire ne peuvent être respectées dans bien des établissements (distanciation, aération, désinfection, points d'eau...). Une centaine d'enfants handicapés n'a pas d'accompagnant pourtant notifié par la MDPH. Les directeurs sont soumis à des tâches administratives innombrables et insupportables bien au-delà de leurs missions et de leurs horaires, avec ordres et contre-ordres, sans les décharges nécessaires...

Les retards scolaires dus au confinement et à ses suites (qui touchent tous les élèves de la maternelle à la terminale) méritent à eux seuls un plan d'urgence pour l'éducation nationale. Mais bien sûr, ce plan d'urgence doit permettre de répondre à la mise en danger des personnels, des élèves et de leurs familles en raison du développement de l'épidémie de coronavirus.

Nous exigeons le recrutement massif et immédiat de personnels afin que :

- chaque enseignant se retrouve face à un groupe restreint d'élèves, avec tous les cours assurés sans allègement de programmes face à un professeur,
- aucun enfant handicapé ne soit abandonné sans AESH,
- les directeurs disposent d'une aide administrative et leurs décharges soient effectives,
- les moyens de surveillance soient à la hauteur des besoins.

Il faut mettre fin au naufrage scolaire de quantité d'élèves et que la sécurité sanitaire de tous soit effective. Nous demandons de procéder au recrutement de ces personnels immédiatement, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en les réabondant.

Si la part habituelle du budget de l'État était consacrée à l'enseignement et la recherche, 120 milliards sur les 560 milliards débloqués face à la crise sanitaire permettraient de multiplier par 2,5 le nombre d'enseignants et de chercheurs, en tout cas de dédoubler toutes les classes et de trouver les locaux nécessaires.

Nous décidons de recenser les besoins sur nos établissements et proposons à tous nos collègues de faire de même. Complétez la liste ci-dessous avec votre situation et faites-la remonter. Nous organiserons la remise en mains propres au DASEN de l'ensemble des revendications le mercredi 18 novembre à 14 heures.

Cahier de revendications au 18 novembre :

À Bobital, l'école avait besoin d'une ouverture à la rentrée avec ses 27 élèves par classe en moyenne : **ouverture immédiate de deux postes et recrutement de deux PE pour passer à 20 élèves par classe** (cette situation vécue par des écoles du département devrait être la norme en cette période de crise sanitaire).

À Locarn, le directeur arrêté pour 15 jours dans son école de 2 classes ne va pas être remplacé jusqu'à la fin de son arrêt et la mairie est sollicitée pour assurer un service minimum d'accueil, les enfants doivent avoir classe (c'est un véritable scandale puisque les remplacements de collègues inscrits d'office dans les journées de formation constellation sont maintenus au même moment!): **embauche immédiate d'un PE**.

À Yffiniac, un élève avec 12 heures de notification d'accompagnement toujours sans AESH depuis la rentrée de septembre : **recrutement immédiat d'un AESH**.

Sur la circonscription de Lamballe, plusieurs collègues cas contacts ou personnes vulnérables ne sont pas remplacés, les élèves sont répartis ou les portes entre classes restent ouvertes pour qu'un enseignant surveille 2 classes : **recrutement immédiat de 8 remplaçants sur la circonscription** (déficit la semaine dernière).

À Morieux, une AESH personnel vulnérable n'est pas remplacée, laissant les élèves accompagnés à l'abandon : **recrutement immédiat d'un AESH**...

À l'école du Grand Léjon de Plérin, l'école avait besoin d'une ouverture à la rentrée avec ses 27 élèves par classe en moyenne : **ouverture immédiate d'un poste et recrutement d'unPE.**

Concernant la médecine de prévention en faveur des personnels qui est quasiment inexistante (un médecin à mi-temps pour l'ensemble des 9245 personnels public-privé dans les Côtes-d'Armor) : **recrutement d'au moins 3 médecins du personnel** (l'article 12 du Décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique jusqu'à la modification par l'article 6 du Décret n°2020-647 du 27 mai 2020, prévoyait qu'un médecin consacre 1h par mois à 20 agents).

À l'IME de Plémet, c'est une remplaçante de la circonscription de de Lamballe qui fait le travail depuis fin septembre. Sur 4 postes, 2 enseignants ne sont pas spécialisés : recrutement d'un PE, envoi en formation spécialisée de 2 PE.

À Saint-Carreuc, une AESH personnel vulnérable n'est pas remplacée, et une nouvelle notification de 9 heures demeure lettre morte : **recrutement d'un AESH et demi**.

À Pléhédel, les classes accueillent 28 personnes (adultes et enfants) dans environ 50 m², ce qui ne permet pas d'être distant de 1 m, un élève toujours sans AESH depuis la rentrée de septembre : **recrutement immédiat d'un PE et d'un AESH**...

À l'école de la Madeleine de Guingamp, la collègue sur le poste fractionné n'est pas remplacée, obligeant la directrice à prendre ses élèves le matin et à les répartir dans les autres classes l'après-midi le jour de sa décharge : **recrutement d'un PE remplacant**.

À Pontrieux, la collègue qui assure la décharge de direction est absente et non remplacée : recrutement d'un PE remplaçant.

À Ploubezre, il manque des heures d'AESH pour 1 élève : **recrutement d'un AESH**. Une collègue du Rased est absente pour une longue période : **recrutement d'1 PE**

remplaçant, formation spécialisée et recrutements de PE remplaçants pour les Rased.

À l'école élémentaire Jean Jaurès de Trégueux, des élèves sont sans les accompagnants notifiés : **recrutement d'un AESH et demi**.

À Plouaret, une AESH absente pour 15 jours n'est pas remplacée : **recrutement d'un AESH**.

À Pommerit-le-Vicomte, deux absences non remplacées dans la même semaine : recrutement d'un PE remplaçant.

À Callac, un élève sans aide se montre violent : demande d'aide urgente.

Sur une école de la circonscription de Paimpol, un enseignante personnel vulnérable a fait remonter son dossier médical au médecin de prévention et attend d'être mis en autorisation spéciale d'absence : **recrutement d'un PE remplaçant**.

À Plélo, manque de remplaçant en CP sur une période de 15 jours puis une autre période de 15 jours. Les enfants sont renvoyés chez eux, ou pris en charge une journée par semaine sur le temps de décharge de la directrice, ou répartis dans les classes (non scolarisation ou brassage ou remplaçant qui change selon la journée) : **recrutement d'un PE remplaçant**.

À Hillion St-René, une absence pour suspicion de COVID pendant 1 semaine n'a pas été remplacée : **recrutement d'un PE remplaçant**.

À Trémuson, la maîtresse de petite section a été absente sans être remplacée : **recrutement d'un PE remplaçant**.